



COMPTE-RENDU DU CSAL DU 17 MAI 2023

C'est le troisième CSAL qui se tient depuis les dernières élections et il n'existe toujours pas de cadre légal au fonctionnement, preuve répétée de l'absence d'intérêt général porté au dialogue social...
Ce CSAL a eu lieu à Colmar.

Liminaires de SOLIDAIRES, CGT et CFTC

I) Plan de formation professionnelle 2023 (pour avis)

Vous trouverez en PJ1 le plan présenté par la direction.

Comme l'année dernière, nous regrettons que ce plan soit présenté si tard dans l'année, bon nombre de formations s'étant déjà déroulées... Ce que nous trouvons peu respectueux vis-à-vis de l'équipe de la forpro et du travail d'équilibriste réalisé tout au long de l'année.

Nous avons évoqué différents points :

- * la formation des agents contractuels (nécessité d'un socle minimum sur la DGFIP, reconnaissance du temps consacré par les tuteurs...)
- * formation sur la 1/2 journée (perte de temps sur la pointeuse, remboursement des frais de repas du midi...)
L'équipe de forpro reconnaît que cette situation est inconfortable et qu'elle limite au maximum ce type de session. La direction de son côté, s'engage à examiner chaque situation au cas par cas
- * au plan national nous avons rappelé l'insuffisance de la prise en charge des frais engagés notamment pour les formations nécessitant des nuitées d'hôtel.
- * l'obsolescence de certains supports de formation
- * la difficulté à suivre correctement certains webinaires pour des raisons techniques (son coupé, connexion interrompue...) entraînant parfois jusqu'à 40 % de perte des éléments d'information

Interrogée sur le compte personnel de formation, la direction a précisé qu'actuellement Laetitia Duchene-Marschall s'en chargeait et que Stéphanie Vuilleumard serait la référente locale

Si tout n'est pas parfait en matière de formation (timing, frais de déplacement et conditions d'inscription et de suivi des e-formations notamment), nous avons voté pour ce plan local, car nous considérons que le service de formation du département fait du bon travail.

II) Bilan de la formation professionnelle 2022 (pour information)

Vous trouverez en PJ2 ce bilan.

III) Actions mises en place à la DDFIP 68 dans le cadre de l'attractivité (pour information)

Vous trouverez en PJ3 le détail de ces actions.

Pour FO, la démarche est louable, notre maison mérite d'être connue et valorisée, mais nous avons exprimé la difficulté de la tâche que notre DG délègue aux directions locales alors que l'absence d'attractivité résulte selon nous d'une problématique d'image (contrairement à d'autres administrations, il n'existe pas de campagne nationale), d'une méconnaissance de nos métiers (parfois même en interne) tellement ils sont nombreux depuis la fusion et d'une politique de rémunération et d'évolution toujours plus dégradée.

Qui plus est, la sollicitation des agents pour la promotion si elle a du sens parce que ce sont les mieux placés pour décrire/expliciter les métiers qu'ils exercent, arrive à un moment où ces mêmes agents sont usés, le dernier observatoire interne est sans appel sur « l'érosion notable des indicateurs sur la charge de travail, le contenu et la motivation au travail ».

IV) Point d'étape sur la campagne IR 2023 (pour info)

D'après le suivi des indicateurs, pour la campagne IR en tant que tel, l'accueil (téléphonique, courriel et physique) est comparable à celui de l'année dernière.

En fait, c'est la nouveauté de GMBI qui a modifié la donne et le ressenti des collègues.

Sur ce sujet, la direction a donné les précisions suivantes :

- les attestations/formulaires existants dans certains départements sont des initiatives locales que le Haut-Rhin ne souhaite pas appliquer ;
- un usager qui vient pour de l'IR est à accompagner s'il le demande pour GMBI, s'il ne vient que pour GMBI il doit être invité à prendre RDV ou rédiger un courriel ;
- l'urgence de GMBI (RDV et demande par courriels) est reportée après le 8 juin, date limite pour l'IR.

Toutefois, malgré une volonté affichée de la centrale de « désintoxiquer » l'usager de venir physiquement à nos accueils, force est de constater que le flux présentiel est toujours aussi important ! Combiné aux autres canaux de contact, c'est une période pendant laquelle les services sont « sous l'eau ». L'une des maigres consolations est de se dire que l'usager est satisfait des informations délivrées lors de sa visite.

V) Premières conclusions de l'expérimentation sur l'outil de mesure des flux TOiP (pour information)

Indépendamment de l'économie financière que devrait représenter le passage à la TOiP (téléphonie par le flux internet), l'objectif est d'assurer une meilleure gestion de l'accueil téléphonique des usagers notamment par l'amélioration du taux de « décroché ». L'intérêt est également que les directions locales pourront lancer leurs propres campagnes de test et de mesure de qualité de service. De l'aveu même de la direction les périodes et les échantillons des appels mystères au niveau national sont clairement inadaptés (appels sur des jours fériés locaux !!!, faiblesse du nombre d'appels...)

VI) Point d'étape sur les déménagements au sein des cités administratives de Colmar et Mulhouse (pour information)

Locaux syndicaux : 5 à Colmar et 5 à Mulhouse, visite prévue à Colmar avec un représentant de la préfecture, possibilité d'un local par OS toute administration confondue ou un local partagé par les OS d'une administration.

VII) Questions diverses

Interrogée sur la collecte de produits d'hygiène féminine, la direction a précisé que si les produits « bio » ont été valorisés, il n'a jamais été question de limiter la collecte à cette seule catégorie, tous les dons sont les bienvenus.

Vos représentants FO ont fait remonter les inquiétudes exprimées par certains agents quant aux travaux de désamiantage du bâtiment D de la cité de Mulhouse. S'il nous semble évident que le professionnel chargé de ces travaux respectera les normes et notamment le confinement, nous avons suggéré à la direction de se fendre d'un message à l'attention des agents pour les rassurer officiellement sur la situation et que ces derniers ne s'interrogent plus sur les possibilités de circulation et ouvertures de fenêtres pendant les travaux.

La CFDT a informé les membres du CSAL du souhait des agents de la direction de modifier leurs horaires de pointage lorsqu'ils seront installés à la cité administrative à Colmar.

Compte tenu de l'obligation de procéder à un vote sur ce point pour autoriser la direction à interroger les agents et soucieux de gagner du temps pour une mise en place dès l'installation des agents, les représentants FO ont suggéré que ce point soit mis à l'ODJ du CSAL en cours, comme le permet le règlement intérieur quand la majorité des représentants le demande.

Cette suggestion a été acceptée à l'unanimité et le vote a été unanime pour cette consultation, les résultats des votes pourront ainsi être présentés à la prochaine instance en juin.

Vos représentants FO-DGFIP 68

Mathilde LANG (titulaire)

Fabien BONISCHO (suppléant)